

# Appel à Manifestation d'Intérêt

## « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé »



## Mesurer la qualité de l'air et former les acteurs du territoire de la CARENE

*« Action - Retour d'Expérience »*

*CARENE (Saint-Nazaire Agglomération)*



## 1. La collectivité

**Nom:** CARENE (Saint-Nazaire Agglomération)

**Adresse:** 4 avenue du Commandant l'Herminier 44600 Saint-Nazaire

**Type de collectivité ou territoire:** Communauté d'agglomération

**Site internet:** [www.agglo-carene.fr](http://www.agglo-carene.fr)

**Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn ...)** : <https://www.facebook.com/saintnazaire.officiel/>

**Engagement dans une dynamique en santé-environnement (Ville OMS, Agenda21, CLS...)** : Contrat Local de Santé - Ville de Saint-Nazaire

**Typologie de territoire** : Territoire urbain (quartier politique de la ville, agglomération, métropole...)

**Population (nombre) de votre collectivité ou territoire** : 122165 hab.

## 2. Présentation de l'action en santé-environnement

### **Titre : Mesurer la qualité de l'air et former les acteurs du territoire de la CARENE**

**Contexte** : Dans le cadre de l'élaboration du PCAET de la CARENE, une carte stratégique de l'air a été réalisée par Air Pays de la Loire montrant les zones à enjeux en matière de qualité de l'air sur le territoire. En parallèle, les communes sont tenues de réaliser des mesures de qualité de l'air intérieur des établissements recevant du public depuis le 1er janvier 2018. Deux axes de travail ont donc été développés : la formation des agents et des habitants aux enjeux de la qualité de l'air intérieur et l'étude des zones à enjeux pour mettre en œuvre des solutions adéquates.

**Rattachement de l'action à un plan/programme (PRSE, PLU(i), PDU, SCOT, SRCAE, PCAET, PPA, PPBE...) :**  
PCAET

#### **Description/objectifs de l'action en santé-environnement :**

##### 1. Les mesures de qualité de l'air :

La carte stratégique de l'air ayant révélé que 2 établissements publics sont dans une zone où la qualité de l'air est ponctuellement dégradée : un groupe scolaire et un centre d'exposition. La CARENE a mandaté Air Pays de la Loire et AtmoTrack (société développant les micro-capteurs mobiles) de réaliser des mesures de qualité de l'air sur ces 2 établissements. Faisant partie d'une démarche de partenariat innovante entre ces 3 structures, elle se déroule en 2 phases. La première phase d'1 mois se terminant en décembre 2019 pour consolider les données recueillies par les deux types de capteurs. Les mesures doivent permettre d'identifier la cause des dépassements des seuils réglementaires et si un transfert de polluants existe entre l'extérieur et l'intérieur.

##### 2. La formation des agents :

Dès 2016, trois sessions de formations ont été organisées par la CARENE et réalisées par Air Pays de la Loire auprès des agents des communes pour les sensibiliser aux enjeux de la qualité de l'air, à la réglementation et aux solutions à mettre en place. En septembre 2018, la CARENE a réuni les collectivités intéressées ont été réunies pour leur proposer un accompagnement par un bureau d'étude spécialisé (Transitia) dans la formation à la réalisation d'autodiagnostic de qualité de l'air de leur bâtiment. Sur les 10 communes de la CARENE, 5 ont fait connaître leur intérêt pour cette démarche collective. D'autres ayant déjà réalisé les mesures ou souhaitant le faire via un laboratoire certifié. La CARENE prenant en charge la formation des agents des collectivités, des directeur/rices d'écoles, crèches et centres de loisirs, il ne reste à la charge des communes que l'accompagnement sur les établissements souhaités. Les échanges collectifs ont permis des partages d'expériences entre collectivités de tailles similaires.

##### 3. La sensibilisation des scolaires :

En réponse à un appel à projets de l'Agence régionale de santé, la CARENE a mandaté le CPIE pour sensibiliser les scolaires des communes ayant déjà réalisé les mesures de qualité de l'air intérieur (2 communes sur le territoire).

#### **Résultats attendus ou observés de l'action :**

##### 1. Les mesures de qualité de l'air :

Les résultats de la première phase de mesures seront connus en janvier 2020. L'objectif est d'identifier les causes des dépassements réglementaires pour co-construire avec les services de la Ville et les partenaires, les solutions pour éviter ces dépassements.

## 2. La formation des agents :

Au total ce seront pas moins de 94 personnes qui sont aujourd'hui formés aux enjeux de la qualité de l'air intérieur via les différentes formations mises en place. Les 5 communes engagées sont en phase de finalisation de leur autodiagnostic et détiendront les méthodes et outils pour effectuer un suivi de la qualité de l'air intérieur de leur bâtiment sur le long terme.

## 3. La sensibilisation des scolaires :

Au total, 5 classes ont bénéficié de ces animations.

**Populations "cibles" de l'action :** Plusieurs populations cibles : agents des collectivités (agents techniques, ATSEM), personnel scolaire (directeur/rices, enseignant/e/s), enfants et parents.

**Facteurs de réussite de l'action :** La prise en charge de tout ou partie des dépenses par la CARENE permet de soutenir d'avantage de projets et d'amorcer une dynamique collective.

**Label :** Pour le volet scolaires seulement : PRSE3

**Temps de mise en œuvre de l'action (montage et lancement) :** de 3 à 6 mois

**Année de mise en œuvre de l'action :** 2019

### **Thématique(s) :**

- Information, pédagogie, concertation, promotion de la SE,
- Intégrer la SE dans l'action publique (fonctionnement, transversalité), stratégie en SE,
- Qualité des milieux (air, sols, eaux, bruit, rayonnements électromagnétiques, pollution lumineuse, odeurs, visuelle...)
- Populations sensibles/vulnérables

**Mots-clefs :** Air, mesures, formation

## 3. Montage

**Gouvernance :** La CARENE pilote les actions menées en lien avec les partenaires impliqués (association, communes, prestataires). Des réunions régulières sont organisées.

### **Partenaires impliqués dans le l'action :**

- Partenaire(s) privé(s) : Transitia : cabinet spécialisé sur la qualité de l'air, AtmoTrack : développeur de micro-capteurs
- Partenaire(s) associatif(s) : Air Pays de la Loire : ASQA, CPIE Loire Océane
- Partenaire(s) public(s) : Communes de l'agglomération, Agence régionale de Santé
- Partenaire(s) financier(s) : Agence Régionale de Santé

-----

A retrouver sur le site : [territoire-environnement-sante.fr](http://territoire-environnement-sante.fr)



*Edition : Cerema pour le compte des ministères de la Transition écologique et solidaire et le Ministère des Solidarités et de la Santé.*

 **Cerema** *, l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires.*